

BAPTÊMES

Juin

22 Antoine-Marius LACHAL.
Parrain : Antoine Lachal.
Marraine : Marie Richard.

Juillet

3 Antoinette-T., FLACHER.
Parrain : Antoine Flacher.
Marraine : Catherine Odouard.

MARIAGE

Juillet

19 Joseph-Marius JALABERT
et Marie-Eléonore BRUYERE
(de Colombier).



NOS DÉFUNTS

Juin

18 Louise-Angèle MATHEVET, 14 ans,
(Combe-Noire).

Juillet

8 Marie-Anne FABRY, 32 mois, (Péronnet).
13 Marie-Léontine ROBERT, 2 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

Août

3. — XI^e Dim. ap. Pentecôte.
10. — S. Laurent, martyr.
17. — S. Joachim, père de la Ste Vierge.
24. — S. Bartholomé, apôtre.
31. — S. Raymond, confesseur.

Ce qui donne le vrai bonheur,
Ce n'est pas le plaisir,
C'est la VERTU !

Un aveu qui vaut tout un Sermon

UN magistrat connu par l'incrédulité qu'il avait affichée toute sa vie, tomba malade. Aussitôt il fit venir un prêtre.

Le prêtre, arrivé près de lui, laisse voir son étonnement.

« Je comprends votre surprise, M. l'abbé, lui dit le malade. C'est pour me confesser que je vous ai prié de venir, et il est juste que je commence par cet aveu. J'ai été assez libertin POUR DÉSIRER que la religion fût fausse, mais jamais assez sot pour le CROIRE. La foi a toujours été au-dedans et l'incrédulité au-dehors. En deux mots, M. l'abbé, pendant ma vie je n'ai été qu'un grand menteur à moi-même et aux autres. »

Il se prépara aux sacrements, les reçut avec repentir et piété ; et après une longue maladie, il mourut très chrétiennement.

Combien d'incrédules, de prétendus philosophes, de joyeux sceptiques sont obligés dans le fond de leur âme, de rendre le même témoignage, il leur manque seulement le courage ou la sincérité pour en convenir.

Pères et mères de famille !
Parents chrétiens !

VEILLEZ !
Le Mal,

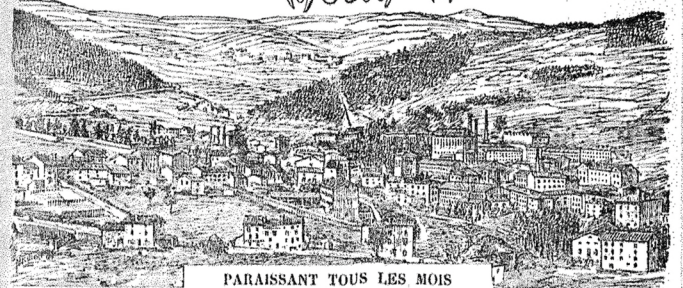
C'EST

Le mauvais journal

A aucun prix, ne lui permettez l'entrée de votre maison.

L'ÉCHO DE S^T JULIEN

MOLIN-MOLETTE



PARAISANT TOUS LES MOIS

Passer en faisant le bien !

Conservez chaque numéro

ÉDUCATION — SCIENCE DU MÉNAGE

POLITESSE — HYGIÈNE

Aimez-vous les uns les autres !

Lisez et faites lire

LA FRANCE EN DEUIL !

LA France catholique est en deuil... Jamais on n'avait usé (contre elle) d'un procédé aussi sommaire, aussi soudain, aussi rigoureux.

« D'après des juristes compétents, même parmi ceux qui ne sont point suspects de partialité pour notre cause, ce procédé a été jugé :

« *Contraire à un principe jusqu'ici respecté* (de la non-rétroactivité des lois) : il donne à la loi du 1^{er} juillet 1901 un effet rétroactif.

« *Contraire à la justice* : il viole le droit des propriétaires et des bienfaiteurs qui avaient créé ces écoles dans leurs maisons, en vertu des lois en vigueur à l'époque de leur création !

« *Contraire à la liberté d'enseignement* : il ferme des écoles ouvertes conformément à la loi de 1886, toujours en vigueur, et à laquelle M. Waldeck-Rousseau avait affirmé que la loi sur les associations « ne touchait même pas » ;

« Une mesure si contraire à la liberté de conscience, des catholiques peuvent la subir ; l'accepter, jamais !

« Nous ne sommes point, nous ne voulons point être des rebelles ; mais nous sommes des citoyens français,

et comme tels, nous ne saurions admettre qu'à cause de notre religion, qui est d'ailleurs celle de l'immense majorité du pays, on nous exerce du droit commun. »

(Extraits de la lettre de Mgr l'Evêque de Belley au Président de la République.)